



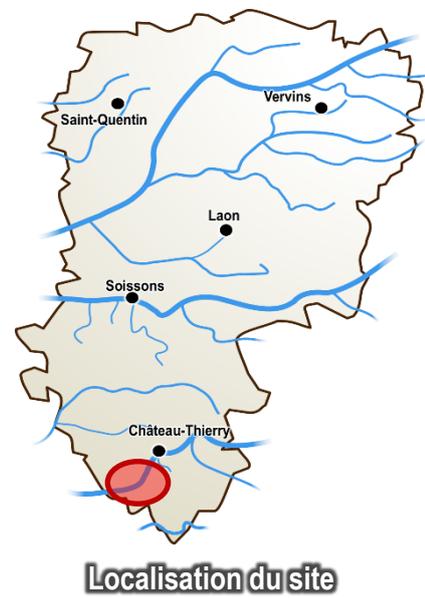
Frayère à brochets, après travaux – 25.08.14

# RESTAURATION D'UNE FRAYÈRE A BROCHETS A ROMENY-SUR-MARNE

Journée d'information des élus de l'Union des Syndicats

## Contexte

Le secteur concerné par les travaux est une annexe hydraulique qui a été restaurée dans les années 80 par le Conseil Supérieur de la Pêche. Depuis sa restauration, aucuns travaux n'avaient été entrepris. Il a donc été décidé avec l'accord des différents partenaires techniques et financiers, de réaliser des travaux d'entretien-restauration de cette annexe hydraulique, afin d'améliorer sa fonctionnalité vis-à-vis de la reproduction des espèces phytophiles (brochets).



Annexe hydraulique (avant travaux le 12 juillet 2014)

## Objectifs du maître d'ouvrage

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Améliorer la fonctionnalité de l'annexe hydraulique existante pour la fraie des espèces phytophiles (brochets) ;
- Diversifier les habitats aquatiques et favoriser la biodiversité.

## Les travaux et aménagements

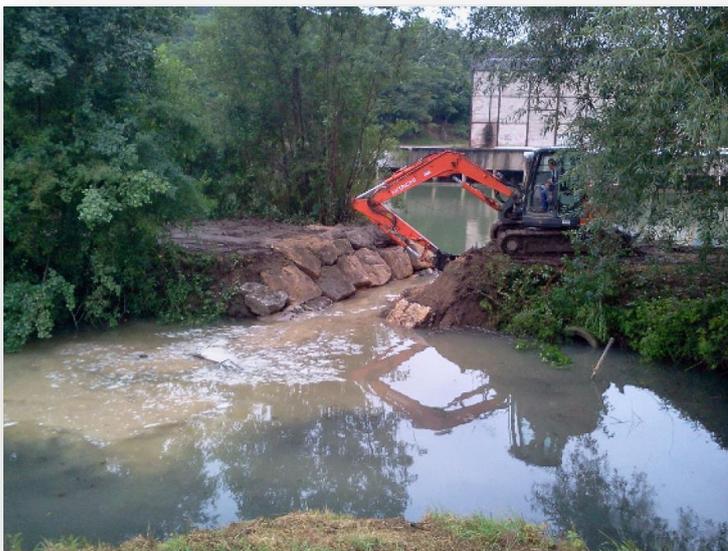
Les travaux ont consisté à restaurer une frayère à brochets en rive droite de la Marne, au niveau de la commune de Romeny-sur-Marne.

Les principales problématiques rencontrées sur le site sont les suivantes :

- Un manque d'espace foncier, obligeant le maître d'ouvrage à travailler en déblai remblai dans la frayère déjà existante ;
- Des marnages réguliers rendant difficile le calage des travaux de terrassement.

Suite à ces problématiques, les travaux ont consisté à :

- Restaurer la communication entre l'annexe hydraulique et la Marne par la création d'un fossé à ciel ouvert équipé d'une passerelle carrossable. Cette communication est orientée vers l'aval pour éviter le comblement de la zone par les sédiments et correspond au chemin d'accès des espèces piscicoles ;
- Entretenir la végétation arborescente, afin de favoriser l'ensoleillement ;
- Terrasser les berges par déblai-remblai, afin de créer une platière en pied de berge.



Restauration de la communication  
(pendant les travaux)



Restauration de la communication  
(après les travaux)



Entretien de la végétation arborescente  
(pendant les travaux)



Création de la platière  
(pendant les travaux)

## Démarches réglementaires

- 2 Dossiers de déclaration simplifiée au titre de la loi sur l'eau.

## Les aspects financiers

Coût total des travaux de restauration : **15 630 € TTC**

Avec la participation financière de :

- L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) : **50%**
- L'Entente Marne : **30%**
- Fédération Nationale pour la Pêche en France : **12%**
- Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : **8%**

## Les aspects administratifs et réglementaires

- Maître d'ouvrage : **Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.**
- Maître d'œuvre : **Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.**
- Réalisation des travaux : **SARL GALLOIS (02)** pour le terrassement et la création du fossé enroché, **Brigade Verte UCCSA (02)** pour l'entretien de la végétation et **SAS OMILANOWSKI (02)** pour la passerelle carrossable.